

JUIN 2026

LES TENSIONS S'ATTÉNUENT, MAIS LES BESOINS DEMEURENT CIBLÉS

Données de l'Enquête sur les postes vacants
et les salaires – Premier trimestre de 2026

Le taux de postes vacants proche de sa moyenne pré-pandémique

Au Québec, les difficultés de recrutement ne sont plus aussi généralisées qu'au sommet de la surchauffe du marché du travail en 2022. Le nombre de postes vacants a fortement diminué depuis, et le nombre de chômeurs a augmenté.

Au premier trimestre de 2026, le Québec comptait un peu plus de 113 600 postes vacants, en forte baisse par rapport au sommet atteint en 2022, lorsqu'on en dénombrait environ 244 000 (graphique 1). Le taux de postes vacants suit la même tendance : après avoir dépassé 6 % au plus fort de la surchauffe, il est redescendu graduellement pour atteindre 2,8 % au premier trimestre de 2026. Il se rapproche ainsi de sa moyenne pré-pandémique de 2015 à 2019, qui s'établissait à 2,4 %.

Mais les employeurs encore inquiets de ne pas trouver les bons talents

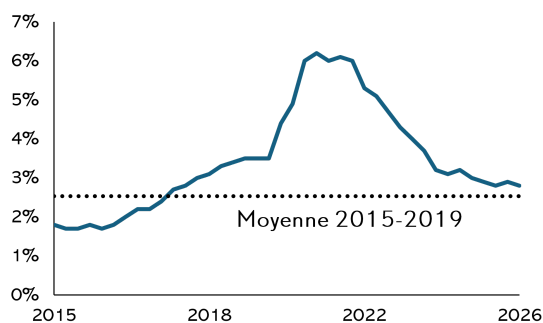
Malgré cela, selon la plus récente Enquête canadienne sur la situation des entreprises, près de **42%** des entreprises québécoises s'attendent à faire face à des obstacles liés à la main-d'œuvre, qu'il s'agisse d'une pénurie de main-d'œuvre, de difficultés à recruter des employés qualifiés ou de difficultés à les maintenir en poste. Il s'agit du taux le plus élevé au Canada, à l'exception des territoires. À titre comparatif, cette proportion atteint 31% en Ontario et 34% à l'échelle canadienne.

Ce résultat confirme que, même si la pression sur le marché du travail s'est atténuée, les enjeux de recrutement demeurent bien présents pour une part importante des entreprises québécoises. Depuis le début de cette enquête, il y a plus de six ans, le Québec se démarque par la proportion élevée d'entreprises qui anticipent des obstacles liés à la main-d'œuvre.

Graphique 1

Taux de postes vacants au Québec

Données trimestrielles



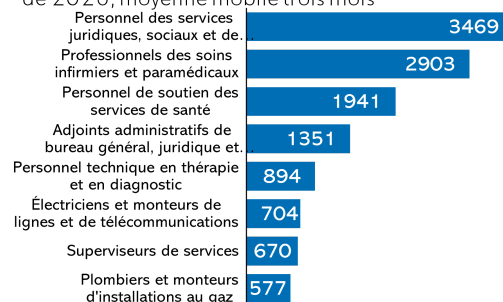
Note : le premier trimestre de l'année 2015 est exclu en raison de la qualité des données ainsi que la période de pandémie pendant laquelle l'enquête n'était pas menée.

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0443-01

Graphique 2

Postes vacants excédentaires par groupe professionnel au Québec

Nombres de postes vacants de plus que la moyenne pré-pandémique (2015-2019) au premier trimestre de 2026, moyenne mobile trois mois



Sources : Statistique Canada, tableau 14-10-0443-01 et compilations spéciales

Des pénuries plus tenaces pour certaines professions

Tout compte fait, les enjeux de recrutement de main-d'œuvre qualifiée sont désormais bien plus concentrés. Pour identifier les pénuries de main-d'œuvre les plus tenaces, soit celles qui ne suivent pas simplement la conjoncture économique, nous comparons, pour chaque groupe professionnel, le taux de postes vacants observé avant la pandémie, soit de 2015 à 2019, à celui observé au premier trimestre de 2026.

Selon cette approche, le Québec comptait plus de 21 500 postes vacants excédentaires parmi les 113 600 au total au premier trimestre de 2026. Ces postes ne sont pas répartis uniformément entre les professions. Ils se concentrent plutôt dans quelques groupes où la demande de travail demeure supérieure à l'offre disponible.

Le personnel des services juridiques, sociaux et de l'enseignement arrive au premier rang, avec près de 3 500 postes vacants excédentaires. Les professions de la santé suivent de près. Les professionnels en soins infirmiers et paramédicaux (2 903 postes vacants excédentaires) ainsi que le personnel de soutien des services de santé (1 941), notamment les préposés aux bénéficiaires, totalisent ensemble près de 4 850 postes excédentaires. La persistance des difficultés de recrutement dans le secteur de la santé témoigne d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée qui progresse trop lentement pour répondre à l'augmentation de la demande dans plusieurs professions.

Enfin, certaines professions des services et des métiers spécialisés affichent des pénuries tenaces. C'est notamment le cas des superviseurs de services qui s'occupent généralement de la coordination des horaires et des opérations dans divers secteurs d'activité, des plombiers et des électriciens, qui représentent ensemble près de 2 000 postes excédentaires.

En somme, le recul des postes vacants ne signifie donc pas que les enjeux de main-d'œuvre sont derrière nous. Il montre plutôt que les enjeux de recrutement sont plus persistants dans certaines professions spécifiques. Comme nous le soulignons dans [une publication l'an dernier](#), ces pénuries tenaces appellent des réponses mieux ciblées. Il faudrait notamment arrimer davantage l'immigration économique aux besoins structurels du marché du travail, accélérer la reconnaissance des compétences dans les professions réglementées et augmenter le nombre de diplômés dans les domaines où les besoins demeurent (structurellement) élevés.

Les chiffres en bref

Postes vacants : 1 13 625
(-3 940 en un trimestre)

Taux de postes vacants : 2,8 %
(2,9 % le trimestre précédent)

2,4 chômeurs par poste vacant
(2,2 le trimestre précédent)

Secteurs avec le plus de postes vacants :

Santé et assistance sociale (26 030)
Fabrication (13 140).

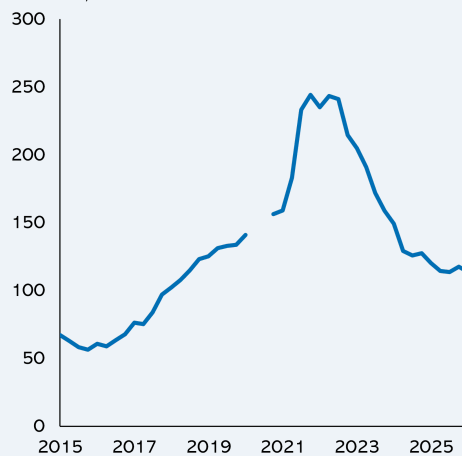
Régions aux plus hauts taux de postes vacants :

Estrie (4,3 %)
Côte-Nord et Nord-du-Québec (3,8 %)

Graphique A

Postes vacants au Québec

Milliers, données trimestrielles désaisonnalisées

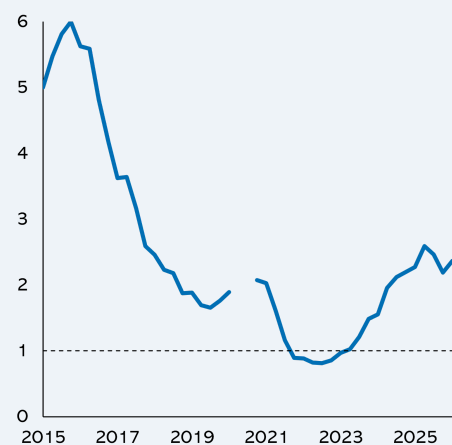


Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0398-01

Graphique B

Chômeurs par poste vacant au Québec

Ratio, données trimestrielles désaisonnalisées



Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0398-01 et 14-10-0287-01

Graphique C

Postes vacants par industrie au Québec

Milliers, données non désaisonnalisées

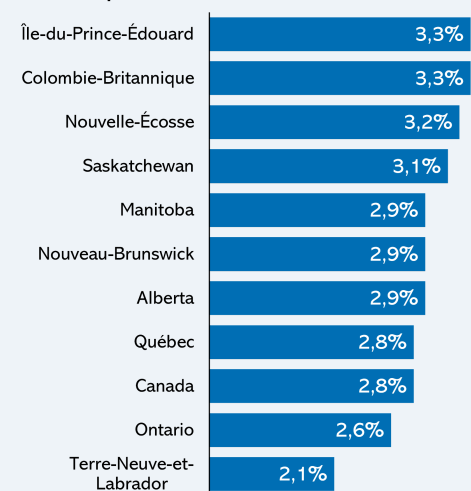


Note : Les industries comptant pour moins de 5 % de l'emploi salarié dans la dernière année sont exclues.

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0442-

Graphique D

Taux de postes vacants au Canada



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0398-01

Précisions sur l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) produit, depuis février 2015, des estimations trimestrielles du nombre de postes vacants et de leur répartition par secteur, profession et région économique. Un poste est vacant s'il satisfait aux trois conditions suivantes : il est vacant le premier jour du mois ou le deviendra au cours du mois, il y a des tâches à accomplir durant le mois pour le poste en question et l'employeur cherche activement à recruter à l'externe pour pourvoir ce poste. La demande de travail correspond à la somme du nombre de personnes occupées et de postes vacants. Le taux de postes vacants représente le nombre de postes vacants par rapport à la demande de travail.

